

TROC & PUCES

Dimanche 8 avril 2018

Comité de Jumelage Fouesnant-Meerbusch
18b le Bourg – 29170 Pleuven
Mail : fouesnant-meerbusch@orange.fr

**Halle des Sports de Bréhoulou
Fouesnant - 9h à 18h**

Le comité de jumelage Fouesnant-Meerbusch est heureux de vous inviter à participer à son Troc & Puces le **dimanche 8 avril 2018**.

REGLEMENT & CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le Troc & Puces est ouvert à tous, particuliers et professionnels.
- Il se déroulera à l'intérieur de la Halle des Sports de Bréhoulou, rue de Meerbusch à Fouesnant.
- Le droit de place est de 5,00 € par mètre linéaire (portants pour vêtements inclus, ceux-ci n'étant pas fournis par les organisateurs).
- Les demandes particulières devront être spécifiées par écrit et seront traitées par ordre d'arrivée.
- L'inscription n'est définitive qu'après paiement par l'exposant de son droit de place.
- Sans rappel de notre part, l'inscription est considérée comme acquise.
- Les tables et chaises sont fournies. Les portants ne sont pas fournis.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, casse etc.
- Possibilités de restauration sur place.
- Le droit d'entrée pour les visiteurs est fixé à 1,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans).
- Un parking gratuit est à votre disposition près de la Halle des Sports.
- Les emplacements sont numérotés et attribués par avance à chaque exposant par ordre de réception des inscriptions.
- Les exposants auront accès à la Halle des Sports à partir de 6h30 le dimanche 8 avril.
- Les exposants pourront déposer leurs affaires le samedi 7 avril de 16h à 18h.
(L'association n'assure pas le gardiennage).

CONTACT : Eric Ligen – Tél : 02 98 54 67 41 - 06 68 76 66 57 – mail : fouesnant-meerbusch@orange.fr

Merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et de l'adresser accompagné de votre règlement par chèque.

COUPON REPONSE

Nombre de personnes présentes sur le stand :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

POUR LES PARTICULIERS →

Délivré par :

N° de Carte d'Identité :

Le :

POUR LES PROFESSIONNELS →

Délivré par :

N° de Registre du Commerce :

Le :

Immatriculation du véhicule présent le dimanche matin (**obligatoire**) :

Je réserve : mètre(s) à 5,00€ / ml dont mètre(s) de portant (multiple de 1 ml)

Soit un total de : € que je règle par chèque ci-joint (à l'ordre du Comité de Jumelage Fouesnant-Meerbusch)
les règlements en espèce ne sont pas acceptés

Demande particulière :

COUPON REPONSE A ADRESSER A : Comité de Jumelage Fouesnant-Meerbusch – 18b le Bourg – 29170 Pleuven